



**Procès-verbal No 17**  
**Séance du 17 juin 2019**

**Présidence : Monsieur Marcel Anex**

A 18h35 **M. Anex** souhaite la bienvenue à la 17<sup>ème</sup> séance du Conseil communal pour la législature 2016/2021. Il souhaite la bienvenue à Monsieur le Syndic, à Messieurs les Municipaux, à Madame la secrétaire, à Messieurs les scrutateurs, à Messieurs les huissiers, à Messieurs les représentants de la presse régionale ainsi qu'au fidèle public.

**M. le Président** salue également la présence des chefs de service qui ont répondu favorablement à l'invitation de ce soir, Messieurs Vincent Daucourt, Michel Desseigne, Michel Ortega et Cédric Vallotton. Depuis la dernière séance, **M. le Président** a eu le plaisir et l'honneur de représenter le Conseil communal aux manifestations suivantes :

- Jeudi 9 mai à une séance de l'ADNV à Baulmes organisée par l'ADNV sur la conduite des séances du conseil communal, accompagné du 1er vice-président Monsieur Daniel Rosetti, et de la Secrétaire Madame Francine Manière.
- Mercredi 15 mai à l'assemblée générale des Grottes au Casino de Vallorbe.
- Dimanche 19 mai aux votations fédérales au Casino de Vallorbe.
- Mercredi 22 mai à l'assemblée du Fort à Pré Giroud.
- Lundi 3 juin à la visite de la Centrale Biogaz avec 24 membres du conseil communal à Lignerolle. Il profite de remercier la Municipalité pour avoir offert la raquette.
- Mardi 11 juin à l'assemblée générale du Tourisme social à l'Auberge pour tous.
- Vendredi 14 juin à l'assemblée générale des Amis du Fort de Pré Giroud à Juraparc.
- Samedi 15 juin à l'assemblée de l'Association ski-romand.

Il participera encore :

- Le jeudi 20 juin à l'assemblée générale du Hockey-club à la Patinoire de Vallorbe.
- Samedi 22 juin à la Halle de fêtes à la 5<sup>ème</sup> édition du concours de bucheronnage organisé par les UMV.
- Samedi 29 juin à l'assemblée de l'ARAVOH à la Gare de Vallorbe.

**Premier objet**

**Appel**

**Excusés** : Messieurs Etienne Favez, Didier Stramke, Jérémy Kolly, Jérôme Perrin et Bernard Haldemann pour un instant  
Mesdames Sarah Clot, Catherine Huguenin, Sandrine Robadey, Emmylou Maillard

L'appel fait constater la présence de **41 conseillers/50**, les 9 personnes absentes ont pris la peine de s'excuser.

Le quorum étant atteint, **M. le Président** soumet aux conseillers l'ordre du jour

**Deuxième objet**  
**Adoption de l'ordre du jour**

**M. le Président** donne lecture de l'ordre du jour :

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal No 16 du 29 avril 2019
4. Correspondance
5. Election du nouveau bureau pour l'année 2019/2020
6. Rapport de la commission permanente des finances sur les comptes 2018
7. Rapport de la commission permanente de gestion sur les comptes 2018
8. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal No 01/19 relatif à une demande de crédit de CHF 3'780'000. -- pour l'aménagement du carrefour rue de Pontarlier / Grand-Rue ainsi que pour l'assainissement des infrastructures adjacentes
9. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal No 02/19 relatif à une demande de crédit de CHF 64'000. -- pour le remplacement partiel d'une canalisation d'eau potable à la Voëte
10. Préavis municipaux et nomination des commissions
11. Communications de la Municipalité
12. Motions, postulats, interpellations, résolutions, pétitions et projets
13. Divers, questions et vœux
14. Message du Président

Cet ordre du jour est accepté à l'unanimité et sera suivi tel quel.

**Troisième objet**  
**Adoption du procès-verbal No 16 du 29 avril 2019**

M. Ch. **Schwerzmann**, Municipal, demande la rectification de deux petites erreurs, en page 7, 1<sup>er</sup> paragraphe, son intervention :

*La demande est revenue en Municipalité qui, après discussion, a décidé de l'accepter également. Cette exposition a donc lieu du 1er mai à fin octobre à Vallorbe. En ce qui concerne les retombées économiques, cette manifestation a déjà eu lieu à divers endroits notamment en suisse allemande et a rencontré un grand succès, entre 30 et 50'000 visiteurs. C'est la deuxième fois qu'elle a lieu en suisse romande.*

Après ces deux corrections, le procès-verbal no 17 est adopté à l'unanimité.

**Quatrième objet**  
**Correspondance**

Il n'y a aucune correspondance

**Cinquième objet**  
**Election du nouveau bureau pour l'année 2019/2020**

**M. le Président** rappelle que pour cette élection et les suivantes, la loi sur les communes (révisée le 1<sup>er</sup> juillet 2003) prévoit l'article 11 qui permet de déroger au règlement du conseil communal et qui stipule que :

« Lorsque le nombre de candidats est égal à celui des sièges à repourvoir, l'élection peut s'opérer tacitement. »

Elle demande si un conseiller s'oppose à cette manière de procéder ? Ce n'est pas le cas, l'élection du bureau peut débiter.

**PRESIDENT**

Au nom du groupe socialiste, Mme V. Teuscher propose la candidature de

**M. Daniel Rosetti**

**M. le Président** demande à M. Rosetti s'il maintient sa candidature, c'est le cas.

**M. Daniel Rosetti** est élu sous les applaudissements du Conseil.

*Arrivée de M. B. Haldemann – 42 conseillers présents*

**1<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT**

Au nom du groupe libéral radical, M. Y. Jaillet propose la candidature de

**Monsieur Alain Künzler**

**M. le Président** demande à M. Künzler s'il maintient sa candidature, c'est le cas.

**M. Alain Künzler** est élu sous les applaudissements du Conseil.

**2<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT**

Au nom du groupe union démocratique du centre, M. Ch. Vallotton propose la candidature de

**Madame Emmylou Maillard**

Mme Maillard étant absente, c'est par mail qu'elle a confirmé sa candidature. **M. le Président** déclare que cette manière de faire a été validée par la préfecture.

**Mme Emmylou Maillard** est élue sous les applaudissements du Conseil.

**SCRUTATEURS**

Au nom de l'UDC, M. Ch. Vallotton propose la candidature de

**M. Christian Lirgg**

Au nom du PLR, M. Y. Jaillet propose la candidature de

**Mme Catherine Huguenin**

**Madame Huguenin et Monsieur Lirgg** sont élus par applaudissements.

**SCRUTATEURS SUPPLEANTS**

Au nom de l'UDC, M. Ch. Vallotton propose la candidature de

**M. Gérald Bonzon**

Au nom du groupe socialiste, Mme V. Teuscher propose la candidature de

**M. Noureddine Ghennoune**

**Messieurs Bonzon et Ghennoune** sont élus par applaudissements.

**Sixième objet**

**Rapport de la commission permanente des finances sur les comptes 2018**

Mme L. **Foretay**, rapporteur, donne lecture de ce rapport.

**M. le Président** ouvre la discussion chapitre par chapitre ; la parole n'étant pas demandée, il soumet ce rapport au vote à main levée :

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VALLORBE**

- vu le rapport de la Municipalité concernant les comptes communaux 2018
- ouï le rapport de la commission des finances chargée de l'étudier
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

**décide**

au vote à main levée, à l'unanimité :

- 1. Les comptes communaux 2018 sont acceptés tels que présentés**
- 2. Il est donné décharge à la Municipalité de la partie finance pour l'année 2018**

**Septième objet**

**Rapport de la commission permanente de gestion sur la gestion communale pour l'année 2018**

M. L.-O. **Stramke**, rapporteur, donne lecture de ce rapport.

**M. le Président** ouvre la discussion à son sujet :

M. J.-A. **Chezeaux** demande que l'on précise dans le rapport, au chapitre 43 Travaux généraux, de quelle cuisine il s'agit.

M. L.-O. **Stramke** lui répond que le rapport sera corrigé.

La parole n'étant plus demandée, **M. le Président** soumet ce rapport au vote à main levée :

### **LE CONSEIL COMMUNAL DE VALLORBE**

- vu le rapport de la Municipalité concernant la gestion communale de l'année 2018
- où le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

**décide**

au vote à main levée, à l'unanimité :

1. **Le rapport de gestion est adopté**
2. **Il est donné décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2018**

#### **Huitième objet**

**Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal No 01/19 relatif à une demande de crédit de CHF 3'780'000. -- pour l'aménagement du carrefour rue de Pontarlier / Grand-Rue ainsi que pour l'assainissement des infrastructures adjacentes**

M. R. **Gfeller**, rapporteur, donne lecture de ce rapport.

**M. le Président** ouvre la discussion à son sujet :

M. O. **Ponnaz**, au sujet des patrouilleurs adultes qui seront au passage de la rue du Simplon, demande qui devra les recruter et ce qu'il adviendra si personne ne postule.

M. S. **Costantini** Syndic lui répond que la Sécurité municipale sera chargée de mettre en place ce service de patrouilleurs soit avec ses propres ressources en matière de personnel soit en faisant appel à des personnes mandatées par la Commune.

La parole n'étant plus demandée, **M. le Président** soumet ce rapport au vote à main levée :

### **LE CONSEIL COMMUNAL DE VALLORBE**

- vu le préavis No 01/19 de la Municipalité,
- où le rapport de la commission chargée d'examiner ce préavis,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour :

**décide :**

au vote à main levée, à l'unanimité :

1. **D'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 3'780'000. -- pour l'aménagement du carrefour rue de Pontarlier / Grand-Rue ainsi que pour l'assainissement des infrastructures adjacentes, sous déductions des subventions accordées ;**
2. **De porter les dépenses au bilan comme nouveau compte à amortir en 30 ans ;**
3. **De financer ce montant selon les disponibilités de la trésorerie courante et/ou via le plafond d'emprunt.**

#### Neuvième objet

**Rapport de la commission d'urbanisme chargée d'étudier le préavis municipal No 02/19 relatif à une demande de crédit de CHF 64'000. -- pour le remplacement partiel d'une canalisation d'eau potable à la Voëte**

M. Ch. Lirgg, rapporteur, donne lecture de ce rapport.

M. le Président ouvre la discussion à son sujet ; la parole n'étant pas demandée, il soumet ce rapport au vote à main levée :

#### **LE CONSEIL COMMUNAL DE VALLORBE**

- vu le préavis No 02/19 de la Municipalité,
- ouï le rapport de la commission chargée d'examiner ce préavis,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour :

**décide :**

au vote à main levée, à l'unanimité :

1. **D'autoriser Municipalité à entreprendre les travaux décrits au présent préavis pour le remplacement partiel d'une canalisation d'eau potable à la Voëte ;**
2. **De lui accorder à cet effet un crédit de 64'000 francs ;**
3. **De porter les dépenses au bilan comme nouveau compte à amortir en 10 ans ;**
4. **De financer ce montant selon les disponibilités de la trésorerie courante et/ou via le plafond d'emprunt.**

#### Dixième objet

**Préavis municipaux et nomination des commissions**

Il n'y a aucun préavis.

**Onzième objet**  
**Communications de la Municipalité**

M. Ch. **Maradan**, Municipal, au sujet de la Station de filtration provisoire de la source de la Gerlette, communique :

Suite aux événements du 5 juin 2018 concernant la forte turbidité qui se trouvait dans notre réseau d'eau potable.

Dans un état d'urgence, nous vous avons présenté le préavis N°12/18 concernant la station de filtration provisoire, ce projet respecte et répond aux normes ainsi qu'aux exigences en vigueur sur la qualité de l'eau, sur l'appareillage et sur le matériel de construction.

Arrivés à la phase de la faisabilité sur le site de la Dernier, se fût un peu plus complexe, implantation, structure afin de sécuriser le site et de protéger les installations techniques des intempéries.

Suite à une réflexion de principe et de logique, le projet a évolué, certains points ont dû être revus. Ces adaptations ont un coût qui se monte à CHF 39'250.-

De plus et malencontreusement une erreur de ma part a été faite en communiquant au Greffe un montant de CHF 405'000.- au lieu de CHF 450'000.- (+ CHF 45'000.-).

En conclusion, je vous annonce que le préavis municipal N°12/18 relatif à une demande de crédit de CHF 640'000.- pour l'installation d'une station de filtration provisoire pour la source de la Gerlette se chiffrera au final à CHF 724'250.- soit une plus-value de CHF 84'250.- (+ 11,63%),

Sans cette erreur dans les écrits, l'augmentation réelle due à la modification du projet serait de CHF 39'250.- (+5,42%). Je vous remercie d'avance pour votre compréhension.

M. Ch. **Schwerzmann**, Municipal, donne quelques nouvelles de nos infrastructures sportives :

**Le chantier de la patinoire** va redémarrer dès la semaine prochaine avec les travaux préparatoires pour la pose de la charpente entre le bâtiment de la buvette et le nouveau toit. Quelques solutions techniques ont dû être résolues pendant ces quelques semaines d'arrêt.

**Terrain de foot :**

Les nouveaux mâts pour les luminaires devraient être posés dans le courant de l'été. Certains travaux, comme les barrières qui étaient prévus autour du terrain ne seront pas réalisés, suite au retrait de la première équipe du FC Val-Bal du championnat. En tant que municipal des sports, je tiens à féliciter le comité du Foot pour la belle expérience vécue ces dernières années qui les a amenés à la 2<sup>ème</sup> place du championnat de 2<sup>ème</sup> ligue inter et surtout pour le travail accompli qui a porté les couleurs du club et du village au-delà de la Romandie et même au-delà de nos frontières avec certains transferts de joueurs. Je leur souhaite une belle nouvelle aventure en 4<sup>ème</sup> ligue avec des jeunes de la région.

M. L. **Fiorito**, Municipal, communique :

Le 1er et 2 juillet prochains aura lieu en principe la pose de l'enrober à froid sur la route du Bugnon et la rue de l'Ancienne-Poste, ceci pour autant que la météo le permette, autrement la date d'intervention sera déplacée au lundi 8 juillet et ainsi de suite. Nos services communaux mettront tout en œuvre pour ne pas trop perturber la circulation. Merci de respecter la signalisation qui sera mise en place.

Les travaux de marquage au sol vont débiter ces prochains jours pour autant que la météo soit favorable.

Concernant l'affaissement de la fouille à la Rue des Eterpaz, l'entreprise en charge des travaux a été contactée et le nécessaire sera fait encore ce soir. Merci.

M. S. **Costantini**, Syndic, remercie en préambule le Conseil d'avoir accepté les comptes de l'année 2018 ainsi que les deux préavis qui étaient soumis ce soir et communique :

### **Réfection de la rue de Pontarlier et rénovation du bâtiment de la Concorde**

Concernant l'aménagement du carrefour rue de Pontarlier / Grand-Rue ainsi que l'assainissement des infrastructures adjacentes, les travaux débiteront à la fin de l'été.

Afin de ne pas gêner ces travaux, la pose des échafaudages permettant la rénovation du bâtiment de la Concorde et la création de l'hôtel auront lieu dès le printemps prochain.

Les travaux de démolition à l'intérieur de l'ancienne laiterie seront effectués durant l'hiver 2019-2020.

### **Limites des constructions / Limites des domaines publics et privés**

Je vous l'avais annoncé lors de notre séance de décembre dernier dans le cadre des préavis prévus pour 2019. La Municipalité va mettre à l'enquête durant l'été les modifications des limites des constructions de la rue Louis-Ruchonnet / bas de la rue du Tercasset ainsi que celles de la rue de Lausanne. Une fois ces enquêtes terminées, un préavis sera soumis au Conseil communal afin de valider ces nouvelles limites. Celles-ci ne péjoreront aucunement la situation actuelle mais au contraire, simplifieront, dans plusieurs cas, les procédures en matière d'octroi d'autorisation pour la rénovation respectivement la construction d'immeubles en bordure de ces rues. Chaque propriétaire de bâtiment sera informé par courrier le moment venu et des compléments d'informations seront bien entendu transmis au Conseil communal via le futur préavis. Cette même opération avait déjà eu lieu en 2011 pour la rue des Eterpaz.

Tel qu'indiqué également en fin d'année passée, le dossier concernant la mise à jour des limites entre les domaines publics et les domaines privés à la rue de l'Ancienne-Poste fera l'objet prochainement d'une procédure de mise à l'enquête par expropriation avec l'accord des parties concernées. Cette manière de faire est la façon la plus simple de procéder.

### **Route des Grands-Bois**

Vous aurez peut-être remarqué que la route cantonale des Grands-Bois est de nouveau interdite à la circulation dès aujourd'hui et ceci jusqu'au vendredi 21 juin afin de permettre la pose du revêtement définitif.

La Municipalité a été avertie vendredi passé que cette fermeture aurait lieu cette semaine.

### **Gare du Day**

L'enquête relative au déplacement de la gare et à la création d'une nouvelle interface de mobilité régionale au Day a débuté vendredi passé. En relation avec ce projet, la Municipalité mettra également à l'enquête la construction des infrastructures se trouvant sur le terrain communal ainsi que la réalisation de l'équipement de la zone industrielle et de la zone d'activités « Plans-Praz »-« Sur la Torche ». Comme le prévoit la procédure, dès la mise à l'enquête terminée, un préavis sera déposé au Conseil communal afin d'obtenir l'autorisation et le crédit nécessaires à ces travaux.

### **Création d'un réseau de chauffage à distance et réfection partielle de la rue de France**

Les travaux de démolition intérieurs puis de terrassement débuteront début juillet.

Sauf imprévu, l'installation de chauffage sera mise en service à la fin de l'automne. Une chaudière à mazout provisoire sera installée derrière le Collège dès le mois de septembre afin de chauffer les bâtiments en fonction des conditions météorologiques.

### **UAPE**

La Municipalité a décidé de créer 12 places supplémentaires au sein de l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE). Le nombre total d'enfants pouvant être accueillis par jour passera donc de 24 à 36 dès la rentrée scolaire d'été 2019. Cette décision a été prise en fonction de la forte demande en matière d'accueil parascolaire. Le développement d'une localité passe heureusement aussi par l'adaptation des infrastructures mises à disposition de la population au profit de la jeunesse.

### **Douzième objet**

#### **Motions, postulats, interpellations, résolutions, pétitions et projets**

Il n'y a pas de motion, postulat, interpellation, résolution, pétition et projet.

### **Treizième objet**

#### **Divers, questions et vœux**

M. R. **Gfeller** souhaite que la fontaine de la Place du Guet soit révisée, elle coule depuis au moins deux ans, il y a beaucoup d'algues qui se développent au sol. Elle déborde, cela doit être selon lui l'arrivée qui pose un problème. L'écoulement est inesthétique et l'hiver en plus, cela peut être dangereux avec la glace par terre.

M. G. **Uldry** annonce qu'il sera absent quelques mois car il a la chance dans le cadre de ses études de partir faire un stage à Londres.

M. D. **Rosetti** remercie le Conseil de sa confiance et dit se réjouir de le représenter dans les diverses manifestations du village. L'été approche et le 1<sup>er</sup> août également, il invite donc les membres à participer à la partie officielle de notre fête nationale qui débutera à 18h30. Son invité sera M. Nicolas Rochat, qui a été membre du Grand Conseil pendant de nombreuses années et qui est maintenant conseiller national en remplacement de la nouvelle conseillère d'état.

M. J.-A **Chezeaux** dit que lors du rapport de gestion, il n'a pas été fait mention des pages blanches, il a donc quelques remarques à ce sujet :

- la première au sujet de la bibliothèque religieuse, il aurait souhaité que l'on parle des vallorbiens engagés dans ce groupe de lecture. Ces personnes se réunissent plusieurs fois dans l'année, ils lisent les nouveautés pour ensuite les présenter au public. Cela mériterait d'être signalé une fois dans le rapport de gestion.

- au sujet de l'entraide 2030. Il dit que l'entraide comprend 70 à 80 bénévoles engagés, C'est subventionné par la Commune; Commune qui a pris une part prépondérante dans le Foyer des Fontaines, il pense que cela mériterait aussi d'être mentionné.

- au sujet du crédit important voté ce soir pour la rue de Pontarlier, il le soutient mais il faut se rendre compte que cet investissement est plus élevé que ce qui était prévu dans la planification financière, environ 1'200'000 francs de plus, il faudra donc imaginer que d'autres projets devront être reportés.

M. Y. **Jaillet** rappelle qu'il y aura cet automne les élections fédérales; certains se sont d'ores et déjà engagés pour le dépouillement, et il les remercie. M. Jaillet annonce également qu'un vallorbier, membre de ce Conseil sera candidat au Conseil national, il s'agit de M. Luc-Olivier Stramke qui se présentera sous la liste Jeunes PLR. Afin de l'encourager, une soirée de soutien aura lieu le vendredi 6 septembre 2019 à partir de 18h00. Luc-Olivier représentera non seulement les jeunes mais également notre Commune, raison pour laquelle, il serait très honoré de compter sur votre présence. Une invitation officielle suivra pour cette soirée, merci donc de réserver cette date pour un moment convivial sur l'île.

M. L. **Fiorito** en réponse à M. Gfeller dit que la fontaine fait partie de la planification de cette année, les travaux seront donc réalisés en 2019.

M. H. **Bally** félicite le Municipal et le Service de la voirie pour les magnifiques ornements de fleurs et autres dans le village, notamment aux entrées et sorties, carrefours. D'autre part, il déclare que son épouse vient de lui faire savoir qu'elle a reçu plusieurs téléphones injurieux au sujet de la traversée de la route de la rue des Eterpaz. Elle s'est fait insultée comme quoi leur travail était de la m... M. Bally souhaite donc vivement que M. Fiorito rectifie la chose rapidement et encore ce soir, auprès de l'entreprise concernée.

M. L.-O. **Stramke** remercie son chef de groupe pour l'invitation du 6 septembre, tout a été dit à ce sujet. Il relève cependant tout le plaisir qu'il a de travailler au sein de ce Conseil pour le bien de notre Commune. Il serait donc très honoré de pouvoir compter sur la présence de chacun lors de cette soirée de soutien.

M. le **Président** rappelle ensuite les élections fédérales, le bureau a encore besoin de personnes pour l'aider au dépouillement. Il rappelle également le Tournoi de foot du 30 août avec une équipe du Conseil communal puis les 23 et 26 août, respectivement la passation des pouvoirs du bureau et la séance du Conseil communal.

### Quatorzième objet **Message du Président**

*Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, Messieurs les Municipaux, Mesdames et Messieurs.*

*Nous voilà à la fin de cette année, une de plus, une de moins elle a été belle, riche en évènements, riche en émotions, aussi parfois avec quelques soucis.*

*Le 1er août baptême du nouveau président après quelques sueurs froides s'est pas mal déroulée, une fête simple mais empreinte de simplicité. Monsieur Jean-Philippe RAPP nous a captivés un long moment par ses récits et ses souvenirs vécus à l'autre bout du monde.*

*L'année s'est écoulée au début calmement puis un peu plus intensément pour finir en beauté avec des représentations officielles, et des dimanches de votations.*

*J'ai eu le plaisir de représenter le conseil communal à 52 reprises durant l'année. Expérience enrichissante et qui nous permet d'élargir considérablement nos connaissances et de vivre de nouvelles connaissances sur le plan pratique et de savoir comment fonctionne nos institutions. Chaque fois j'ai été accueilli avec respect et chaleur par notre population locale. Quand on dit que rien ne se passe à Vallorbe, c'est faux.*

*Les séances du conseil sont assez calmes dans notre cité, même si certains conseillers ne sont pas toujours d'accord avec la correspondance reçue. Un tout grand merci à notre secrétaire pour son excellent travail et son savoir.*

*Merci à Monsieur le Syndic pour sa disponibilité et qui a répondu à chaque sollicitation ainsi que Messieurs les Municipaux.*

*Je passe le flambeau à Monsieur Daniel ROSETTI et lui souhaite une fructueuse année.*

*Je me réjouis de retrouver ma place à la commission d'urbanisme, je remercie Monsieur Italo Facchinetti de m'avoir suppléé.*

*Je remercie également mon épouse, mes enfants et petits-enfants pour les coups de main donnés.*

*Je vous souhaite un bel été bien ensoleillé et je vous donne rendez-vous le lundi 26 août sous la présidence de Monsieur Daniel ROSETTI.*

**M. le Président** offre ensuite des fleurs à Mme la secrétaire en guise de remerciements pour son aide tout au long de cette année et se réjouit encore de passer un moment convivial avec les Conseillers lors du repas qui va suivre la séance. Il souhaite un bon retour chez eux à ceux qui n'y participent pas ainsi qu'à notre fidèle public. Il est 20h00, la séance est levée.

**Le Président :**  
**Marcel Anex**

**La Secrétaire :**  
**Francine Manière**



**Prochaine séance, lundi 26 août 2019 à 20h15**